



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**N°2017/54**

**Chapitre 7.1 Décisions budgétaires**

**Objet : DM 2017-01 budget principal**

L'an deux mille dix-sept, le 17 juillet, à 8h00, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux du centre culturel « Le XXe », à Savines-le-Lac, sous la présidence de Victor BERENGUEL, Président. L'absence de quorum lors de la séance prévue le 5 juillet 2017 a entraîné le report de cette séance.

### Séance du 17 juillet 2017

Date de convocation :  
6 juillet 2017

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 25

En exercice : 25

Membres présents 12  
Vote(s) pour 12  
Vote(s) contre 0  
Abstention(s) 0

Secrétaire de séance :  
Mme Agnes PIGNATEL

Auxiliaire de secrétaire de  
séance :  
M. Christophe PIANA

### Etaient Présents :

**M. Victor BERENGUEL**, Président ; **M. Jean Pierre GANDOIS**, Vice Président ; **Mme Agnes PIGNATEL**, Vice Présidente, **M. Jean BERNARD**, Rapporteur du Budget du SMADESEP, **M. Christian DURAND**, Conseiller Syndical, **M. Marc AUDIER** Conseiller Syndical, **M. Pierre VOLLAIRE**, Conseiller Syndical, **M. Georges GAMBAUDO**, Conseiller Syndical, **M. Patrick PERNIN** membre du bureau, **M. Guy KLETTY** Conseiller Syndical, **Mme Ginette MOSTACHI** conseillère syndicale, **Mme Pascale BOYER** conseiller Syndical

### Etaient invités et présents:

Mme Sophie VAGINAY, Président de la Communauté de communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon, M. Denis NOGUIER EDF, M. Philippe CATELAIN, Président du Syndicat des professionnels et Prestataires de Serre-Ponçon

### Etaient excusés:

Mme Valérie GRENARD, M. Robert FRAYSSINES, M. Roger MASSE, M. Marc VIOSSAT, Mme Carole CHAUVET, Mme Bénédicte FEROTIN, Mme Marine MICHEL, M. Arnaud MURGIA, M. Jean CONREAUX, M. Daniel GALLAND, Mme Valérie ROSSI, M. Joël BONNAFFOUX, Mme Patricia VINCENT

Le Président rappelle que le budget primitif 2017, approuvé par délibération n°2017-32 du 31 mars 2017, intègre deux opérations d'investissement permettant aux services techniques du S.M.A.D.E.S.E.P. de contribuer activement à l'aménagement touristique du lac. il s'agit des opérations « Aménagement des sites nautiques » et « Amélioration des matériels nautiques ». Cependant, au regard des commandes engagées cette saison, il nécessaire de procéder à un virement de l'opération « Aménagement des sites nautiques » sur l'opération « Amélioration des matériel nautiques » pour un montant de 5 000 €.

En outre il convient que le budget général du SMADESEP apporte sa contribution aux opérations d'investissement du budget annexe comme l'indique les statuts de la Régie du Bassin versant. Ainsi, il faut inscrire la somme de 1422.32€ pour le financement de l'opération observatoire environnemental tranche 2 et 5625,00€ pour le financement de l'étude de gouvernance sur la bassin versant.

